



# La santé: une politique de territoires

## LES SITUATIONS DES OUTRE-MERS

Intervention de **Jeanne-Émérante DEFOI**, Présidente de France Assos Santé Martinique

Congrès de la FHP-MCO \_ 23 septembre 2021

## Introduction

- **Un dénominateur commun** entre les TDRM : celui d'être éloigné de l'hexagone...
  - ...mais des **singularités propres** à chaque territoire, impliquant notamment la mise en place de stratégies sanitaires adaptées. **Il faut parler DES outre-mer.**
  - **En matière d'aménagement du territoire, les défis sanitaires sont divers. La santé doit être au cœur de toutes les politiques publiques,**
-

## Portraits de TDRM

- Un **éloignement géographique** de la France et des fuseaux horaires différents
- Une **position insulaire** pour 4 TDRM et un **ancrage continental en pleine Amérique latine** : la France est le seul pays européen à disposer de frontières avec le Brésil et le Surinam
- Des **reliefs très variés** et des **climats tropicaux**
- Une **diversité culturelle et linguistique** non négligeable



L'archipel  
guadeloupéen



Maripasoula  
(Guyane), plus  
grande  
commune de  
France,  
accessible  
uniquement  
par voie  
fluviale ou  
aérienne.



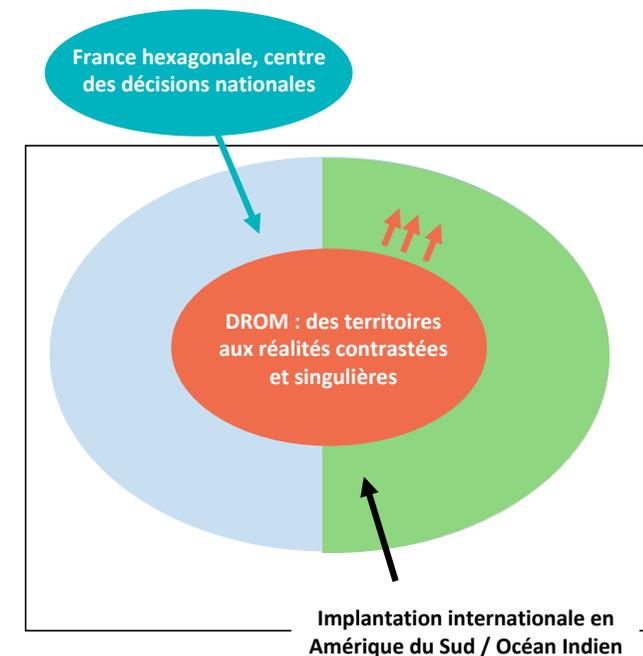
Montagne Pelée  
(Martinique)



Cirques de La  
Réunion

## Les défis en matière d'aménagement du territoire (1/2)

- **Défi n°1** : Respecter les compétences des acteurs territoriaux en matière de santé et d'aménagement du territoire, les stratégies nationales et profiter de la position à l'international de ces territoires : tout cela en s'adaptant aux problématiques particulières des TDRM = **un vrai travail d'équilibriste**
- **Défi n°2** : Le poids de l'environnement et du climat sur la santé des populations des TDRM - maintenir une vigilance accrue pour pallier toute crise sanitaire.
  - Le risque de crise sanitaire est plus élevé en matière environnementale
  - La crise sanitaire peut avoir des effets catastrophiques si elle survient (chlordécone, pollution au mercure, saturnisme, sargasses (*algues brunes*) COVID-19 ...)



Les DROM, des régions françaises dans des environnements singuliers



## Les défis en matière d'aménagement du territoire (2/2)

- **Défi n°3 : Garantir l'accès aux services de santé malgré des reliefs très variés**
  - **A La Réunion :**
    - Un avion sanitaire est positionné à Mayotte pour faire les EVASAN de Mayotte à la Réunion dans le cadre de la coopération régionale.
    - Deux héliports sont établis à la Réunion, un dans le Nord et un dans le sud au niveau du CHU
  - **En Guyane : pirogue sanitaire pour transports sanitaires infrarégionaux, avion et hélicoptères sanitaires**
  - **Pour la Guadeloupe et les dépendances : hélicoptère Dragon 971 pour les transports sanitaires inter-hospitaliers à caractère d'urgence**
- **Défi n°4 : Gérer la répartition inégale des ressources sanitaires sur le territoire :**
  - Des déserts médicaux, démographie médicale insuffisante et inégalement répartie
  - Une couverture numérique parfois insuffisante ou inexistante
  - Le ratio équipement médical/population n'est pas toujours pertinent et suffisant : perte de chance



# Le rôle de France Assos Santé pour répondre à ces défis

## RAPPEL DE NOS MISSIONS

Communiquer les constats et exprimer les revendications

Former l'ensemble des RU

Observer et veiller au bon fonctionnement et à l'équité du système de santé

Informar les usagers du système de santé de leurs droits



- **La promotion des déterminants de santé doit servir de fondement à l'élaboration de toutes les politiques publiques : FAS soutient cette vision par son implication dans les instances de démocratie sanitaire (CTS, CRSA...)**
- **FAS alerte les décideurs et les populations sur des situations sanitaires particulières**
- **FAS a un rôle de coordination et d'animation des réseaux sur les thématiques de santé prioritaires (exemple avec la chlordécone en Martinique et en Guadeloupe).**
- **FAS intervient dans la défense des droits des usagers du système de santé avec le développement des plaidoyers : pour les CGSS notamment et l'accès à Santé Info Droits**

# Les idées encouragées en matière d'aménagement du territoire (1/2)



**1/ Renforcer le maillage territorial** grâce aux CLS, DAC, CPTS, MSP et les SAS

**2/ Prendre en considération les spécificités des territoires dans l'élaboration des politiques publiques** - (via avis CRSA, avis SEGUR, etc.)

**3/ Promouvoir et encourager les actions aller-vers la population**, notamment par la mise en place d'équipes mobiles, de bus pour divulguer l'information ou proposer des dépistages et des soins (bus « Santé Bo kaz » en Guadeloupe ; Vaccinobus, Maison France Service ...)

**4/ Prendre en compte les questions de Santé mentale, même dans la constitution des politiques d'aménagement du territoire. Santé mentale + santé environnementale = lieu de vie**



**Bus « Santé Bo kaz »**



## Les idées encouragées en matière d'aménagement du territoire (2/2)



**5/ Continuer de renforcer le rapprochement public / privé . A noter que la crise a rapproché public et privé à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe (ouverture de lits covid dans le privé pour la réanimation et le suivi post-urgence).**

**6/ Renforcer la coopération transfrontalière sanitaire : Les TDRM sont les vitrines de la France dans le monde = Il faut en profiter pour développer de vrais pôles de recherche et de développement de la coopération en matière sanitaire (coopération sanitaire Guyane/ Brésil)**

**7/ Renforcer la coopération sanitaire entre les TDRM**



## Conclusion

- Les TDRM sont de **vrais laboratoires d'expérimentation** pour la France.
- Santé et aménagement sont inextricablement liés. Devant l'urgence climatique qui s'annonce, **la gestion sanitaire des TDRM pourrait servir d'inspiration pour l'hexagone. Entre fermeté, souplesse, adaptabilité, résilience, il se pourrait que les modèles de la santé de demain s'inventent dans les TDRM.**
- La démocratie en santé devrait évoluer vers une véritable Gestion Intégrée de la Santé (GIS) : intégration de tous les déterminants de santé (cf OMS), de l'ensemble des acteurs publics/privés et des usagers du système.
- Dans ce contexte, plus que jamais, **LES voix plurielles des usagers doivent être entendues et prises en compte**